

PREFECTURE
2 rue Charles De Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1

A l'attention de Mme Fabienne BUCCIO,
Préfète de la Loire.

Cabinet du Maire et des Elus
fd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/P

Firminy, le 21 mai 2013

Affaire suivie par :
Joël LE SCORNET ☎ 04 77 40 58 22
Fax 04 77 40 50 61
jlescornet@ville-firminy.fr

Objet : RD 500 à Firminy

Madame la Préfète,

Dans un récent courrier adressé à l'association des riverains du boulevard Fayol, Monsieur le Ministre des transports leur a indiqué qu'il vous chargeait du suivi du dossier de la déviation de ce boulevard. Suite à la décision du Conseil d'Etat, la Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P) pour la réalisation de la déviation de la RD 500 a été annulée.

Le président du Conseil Général de la Loire m'a donné son accord oral pour relancer la procédure d'une nouvelle D.U.P. Compte tenu du trafic et de la dangerosité de ce boulevard reconnu par tout le monde, les riverains attendent avec impatience cette réalisation depuis 20 à 30 ans. Ils sont donc très remontés contre la non réalisation de cette déviation. En attendant cette future voie, il est indispensable de rechercher les meilleures solutions possibles pour assurer aux riverains concernés une amélioration de leurs conditions de résidence, conditions aujourd'hui très fortement altérées par les nuisances dues à ce trafic de véhicules et de camions, non adapté pour une voirie en zone urbaine.

Dans ce cadre, je souhaite réunir les parties prenantes, Préfecture, Conseil Général de la Loire, Ville et représentants de l'association, afin que nous recherchions ensemble les solutions les plus adaptées.

Concernant l'Etat, je souhaite notamment, que nous interdisions le trafic des véhicules dangereux, notamment ceux transportant des produits toxiques et/ou inflammables.

Avec le Conseil Général de la Loire, nous recherchons les aménagements de voirie à réaliser (feux tricolores, plateaux traversants), dans ce même but.

Il serait intéressant de prévoir juste avant la tenue de cette réunion une visite sur place.

Mon secrétariat prendra votre attache dans les jours prochains pour trouver une date qui convienne aux différentes parties.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire

Marc PETIT
Conseiller Général